



ASSEMBLEE GENERALE
COMMISSION ENVIRONNEMENT ET
BIOLOGIE SUBAQUATIQUES
LORIENT LE 31 MARS 2007

Présents :

Equipe d'Animation : Patrice PETIT de VOIZE, Jacques DUMAS, Bernard MARGERIE, Richard LION, Christian ALEGOËT, Annie LAFOURCADE, Michel PEAN

Présidents de Région : Vincent MARAN (Nord-Pas-de-Calais), Christian BERGMANN (EST), Rodolphe LAMBERT (Brtegne- Pays de la Loire), Jean – Pierre CHATAIGNER (Centre), Bruno COMBAT (Ile-de-France – Picardie), Cathy DOMINGUES (Atlantique -Limousin - Poitou - Charente) , Maryse GUILLEMART(Pyrénées – Méditerranée), Jean CABARET (Provence – Alpes), Marie –Christine CARIE (Côte d'Azur), Marjorie DUPRE-POIGET (Corse).

Représentants : Nicole BUNEL (Normandie), Cyrille BOLLARD (RABA)

Excusés : Philippe LEGRANCHE (Normandie), Daniel RICCARDI (RABA), Alain GOYEAU (Guadeloupe), Cédric MITEL (Nouvelle –Calédonie).

L'Assemblée Générale débute à 14h15 dans la salle Colbert du Palais des Congrès.

Après le mot d'accueil du Président National Patrice PETIT de VOIZE et le rappel de l'ordre du jour, il est présenté successivement :

- Le Rapport moral du Président.
- Le Rapport d'Activité du Chargé du Secrétariat.

Conformément au règlement intérieur de la FFESSM ces rapports sont soumis au vote des membres présents ou de leurs représentants :

- Rapport Moral : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport moral est adopté
- Rapport d'activité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport d'activité est adopté

Ces deux rapports ont été diffusés par le siège fédéral. Ils peuvent être consultés sur le site de la CNEBS.

NOTA : Le nombre de voix est au total de 1564 mais l'absence de Commissions en Martinique et à la Réunion ramène le nombre de voix pour la CNEBS à 1516 voix pour les commissions existantes.

Parole est ensuite donnée au Chargé des Finances : Richard LION :

En 2006, les dépenses correspondent à 81 % du budget alloué par le Comité Directeur National. Ceci est du en partie au coût du Colloque des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique dont les dépenses ont été inférieures aux prévisions en raison de son déroulement à l'Auberge de Jeunesse de Brest.

En 2007, le budget est équivalent à celui de 2006 soit 42 000 €

A cela s'ajoute 1500 € uniquement destinés aux RIPE. Cette somme permet l'acquisition de plaquettes ou autres fournitures pour les enfants et adolescents participants aux RIPE, mais il faut intégrer également comme cela s'est fait en 2006 les frais de déplacement des intervenants de la CNEBS.

La comptabilité est effectuée par ligne budgétaire, il n'est donc pas possible de transférer des frais d'une ligne à l'autre, comme dans le système précédent. De plus ce système ne permet pas au chargé des finances de suivre en temps réel le remboursement des dépenses des membres de la Commission, ce qui est assez pénalisant.

Le rapport est soumis au vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport financier est adopté.

Documents de la Commission :

Il y a actuellement deux documents qui sont en attente de diffusion :

- le document sur les gorgones réalisé par Jacques DUMAS
- le document sur les Eponges réalisé par Alain GILLI et Patrick MAILLARD

Pour « Les Gorgones de la Méditerranée et de l'Atlantique », le document est prêt, les devis ont été remis à Pierre MARTIN-RAZI il y a...18 mois pour vérification, mais n'ont pu être étudiés, la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de la Fédération en collaboration avec Alain FORET ayant totalement mobilisé le rédacteur en chef de Subaqua !

Les Eponges, dont le tirage comme celui pour les Gorgones est resté confidentiel est à compléter et à mettre à jour après que les éléments aient été retrouvés. Patrick MAILLARD co-auteur de ce document avec Alain GILLI, chargé de cette mise à jour n'a pu s'en occuper pour des raisons familiales et professionnelles, il semble que les différents documents soient dispersés entre Clermont-Ferrand et Dakar.

Patrice PETIT de VOIZE va essayer de les rassembler.

Jean CABARET (Provence-Alpes) demande sa réédition, mais ceci n'ayant pas pu être budgétisé faute de maquette et donc de devis, ne peut être réalisé cette année.

Vincent MARAN (Nord – Pas de Calais) propose de mettre sous PDF ce document et de le diffuser.

Manuel du Dirigeant :

Celui-ci a été envoyé à tous les membres de la CNEBS après les dernières corrections

Il est donc soumis au vote des membres de la CNEBS

Contre : 0 Abstentions : RABA (166), Normandie (63) Pour : 1313 voix

Le Manuel du Dirigeant est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Règlements intérieurs :

Les règlements intérieurs de la CNEBS et du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique ont également été envoyés à tous les membres de la CNEBS

Jean CABARET demande à ce que soit rajouté dans le Règlement Intérieur de la CNEBS les articles IV.1.6 et IV.1.7 du Règlement Intérieur de la FFESSM.

Après vérification, il s'avère que le texte du Règlement Intérieur de la CNEBS fait référence dans son Titre III « Composition, Organisation et Fonctionnement », Article III.3 aux articles IV.1.6 à IV.1.11 du Règlement Intérieur de la FFESSM. En conséquence cette remarque ne peut être prise en compte.

Ces Règlements Intérieurs sont soumis aux votes des membres de la CNEBS.

Règlement Intérieur de la CNEBS

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 1516 voix

Le Règlement Intérieur de la CNEBS est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Règlement Intérieur du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 1516 voix

Le Règlement Intérieur du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Dossier de Candidature à l'Instructorat National

Le dossier de candidature est mis en place

Celui-ci entre dans le fascicule des Brevets, bien que l'Instructorat ne soit pas un brevet mais une élection.

Ce dossier est soumis au vote :

Contre : 0 Abstention : Provence –Alpes (120 voix) Pour : 1386 voix

Le Dossier de Candidature à l'Instructorat National est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Présentation des nouveaux Brevets de Biologie

La présentation est faite par Bernard MARGERIE, Délégué du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique.

Après discussion de quelques aménagements qui restent à faire, il est convenu que ceux-ci seront étudiés lors de la réunion des Présidents de CREBS à Paris les 14 et 15 avril 07.

Il est demandé un vote sur le fond de l'évolution des brevets actuels

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix

Les nouveaux brevets sont adoptés à l'Unanimité , sous réserve des quelques aménagements demandés avant leur soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Point sur l'évolution actuelle de DORIS

Vincent MARAN a fait le point sur DORIS au Printemps 2007 en présentant un Powerpoint dont nous avons extrait quelques faits marquants :

- les lettres de félicitations de Jean-Jacques PREVOT, Secrétaire Général de la FFESSM et Jean-Pierre MONTAGNON, Directeur de la logistique de la FFESSM.
- Plus de 200 participants à la réalisation des fiches
- Reconnaissance des médias de plongée, des scientifiques du MNHN, du COM et de plusieurs structures spécialisées.
- Plus de 1000 visites par jours
- 190 visites de Chine, 2 du Kazakhstan, 115 du Japon.

Journée Mondiale de l'Océan

Elle a été présentée par Jacques DUMAS.

Comme l'année dernière, il est prévu des affiches et dépliants. Ils devront être commandés via les comités régionaux, car contrairement à l'an passé, où nous avons profité de l'envoi groupé des packs découvertes, il n'y aura aucun envoi aux clubs.

Cette journée est prévue le 3 juin.

Les lettres d'engagement devront être envoyées directement à LONGITUDE 181.

Mais les compte-rendus devront comme précédemment parvenir à Jacques DUMAS qui en fera ultérieurement la synthèse.

Intervention du Président National Roland Blanc

Le Président Roland BLANC nous a honoré de sa visite et a répondu aux questions concernant les documents sur le Gorgones et sur les Eponges, dont il souhaite que la réédition soit discutée au mois de juin après la parution de l'ouvrage de Pierre MARTIN-RAZI et Alain FORET.

Il a demandé des nouvelles de DORIS étant parvenu juste après la présentation de Vincent MARAN et s'est réjoui du travail effectué.

Questions diverses

Rodolphe LAMBERT (BPL) souhaite avoir connaissance du rapport de l'ODEMA d'Isabelle POITOU (Ce rapport lui a été envoyé suite à cette demande).

Jean CABARET rappelle la fin du moratoire sur le mérrou brun de méditerranée (*Epinephelus marginatus*). Il est espéré sa reconduction car les observations ont montré qu'il se reproduisait maintenant sur le littoral Méditerranéen

Remise de Médailles Fédérales

Cette année, la CNEBS a demandé la remise de médailles fédérales pour

- Philippe LEGRANCHE (OR)
- Jacques DUMAS (ARGENT)
- Marjorie DUPRE -POIGET (ARGENT)
- Jean BONNEFIS (ARGENT)
- Michel PEAN (BRONZE)
- Alain GOYEAU (BRONZE)
- Christine LACROIX (BRONZE)

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale de la CNEBS est déclarée close à 17h 50
62 personnes ont assisté à cette Assemblée Générale

Christian ALEGOËT
Chargé du Secrétariat de la CNEBS

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2007

L'année 2007 a vu l'aboutissement de plusieurs travaux engagés depuis 2 ans.

Documents

Les cadres de la Commission disposent maintenant d'un document appelé « **GUIDE DU DIRIGEANT ET DU MONITEUR BIO** » qui leur permet de mieux se retrouver dans le fonctionnement de la FFESSM et de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques. Ce document a été approuvé par le CDN lors de sa réunion du mois de juin 2007.

Autre gros dossier, celui de la modification des Brevets qui voit l'apparition d'une **Attestation de découverte du Milieu Marin** accessible à tous les niveaux de plongée, demandé par beaucoup de clubs (mais dont nous n'avons pas voulu faire un brevet), et la disparition de l'AFBS au profit de deux brevets : **Plongeur Bio Niveau 1** (remplaçant l'AFBS) et **Plongeur Niveau 2** (remplaçant l'IFBS) qui s'adresse à des plongeurs souhaitant améliorer leurs connaissances sans pour autant s'engager immédiatement dans la filière « enseignement ».

Ensuite, trois niveaux d'encadrement dont celui d'Initiateur (ancien IFBS modifié, et plus axé sur la pédagogie) et deux niveaux de moniteurs MFB1 et MFB2, également modifiés. Ces brevets ont été approuvés par le CDN lors de sa réunion d'octobre 2007. Ces nouveaux brevets sont donc applicables depuis cette date.

Enfin, ont également été finalisés et approuvés par le CDN, les **Règlements Intérieurs** de la CNEBS et du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique.

Formations

Celles-ci continuent leur progression puisque le nombre de brevets délivrés est à nouveau en augmentation, après un léger tassement l'année précédente :

- il a été formé cette année 760 AFBS, 118 IFBS, 13 MFB1 et 3 MFB2.

Le nombre de stages diplômants et non diplômants est également en progression puisque ceux-ci ont respectivement atteint les nombres de 157 et 140.

En détaillant ces formations nous pouvons constater une activité de plus en plus importante dans les régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Centre, régions où il y avait peu de cadres Bio jusqu'à présent et qui ont cette année nettement progressé.

Une mention particulière pour la Martinique qui après des années d'inactivité a redémarré une activité qui depuis ne faiblit pas.

Le stage d'approfondissement des connaissances des Moniteurs Bio 2^e degré s'est effectué à Saint-Raphaël (83) avec un maximum de participants tandis que celui des Moniteurs Bio 1^{ER} degré a du être annulé faute d'un nombre suffisant de participants inscrits dans les délais.

Le stage national de Dakar s'est déroulé fin août début septembre avec la participation de 12 plongeurs dont 4 scientifiques.

L'inventaire commencé il y a 10 ans comporte à ce jour environ 1500 espèces dont plusieurs nouvelles.

Doris

Le site documentaire interactif de la CNEBS à obtenu le prix du « Site sous-marin éducatif » récompensé par une **Palme d'Or au Festival d'Antibes**.

Le site continue à progresser puisqu'il y a 603 espèces de toutes zones géographiques en ligne et 321 espèces en cours de réalisation.

On compte 1000 à 1200 visites du site par jour.

Un grand bravo à Vincent Maran, Frédéric André et Michel Péan et à toute l'équipe des 390 rédacteurs, correcteurs, vérificateurs scientifiques et photographes qui participent à cette passionnante réalisation qui, grâce à l'appui du Comité Directeur Fédéral va connaître un nouveau développement avec un site plus « musclé » : la version V2 qui sera progressivement mise en place au cours de cette année.

Les Yeux de Doris

Ce concours photos, ouvert à tous, mis en place depuis maintenant 2 ans, a besoin de s'étoffer, ce qui nécessite une implication plus importante des présidents des Commissions régionales et départementales.

De nouveaux thèmes ont été choisis pour l'année 2008.

RIPE

Six membres de la commission ont participé à cette manifestation très conviviale organisée au centre fédéral de Niolon, où se rencontrent les jeunes plongeurs et les membres des différentes activités fédérales.

Journée Mondiale des Océans

Suite au constat réalisé en 2006, nous nous sommes rendus compte que l'implication directe de la Commission Nationale était difficile à maintenir, ce sont donc les Commissions régionales ou départementales avec les CODEP qui ont assuré localement l'organisation de cette journée.

Affiches et dépliants réalisés avec l'appui de la CNEBS et de Subaqua ont été mis à leur disposition.

De nombreuses actions ont eu lieu cette année y compris dans les régions sans façade maritime ; à titre d'exemple citons le CODEP et le CDEBS du Loiret dont le travail a eu un impact important vis-à-vis du public de ce département.

Colloque des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique

Celui-ci a eu lieu à la **Tour Fondue** (Hyères-83) où le Professeur Henry AUGIER, auteur du récent ouvrage « **Guide des fonds marins de Méditerranée** », nous a fait un exposé sur les algues et les biotopes particuliers cette mer chère aux plongeurs fédéraux.

Missions extérieures

La représentation de la FFESSM dans plusieurs organismes à caractère environnemental est assurée par le président de la CNEBS qui, à ce titre a participé en 2007 à de nombreuses réunions parmi lesquelles on peut citer :

Au Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement Durable :

- L'**IFRECOR**, Initiative Française pour les Récifs Coralliens : réunions du Comité permanent
- **Le Comité Consultatif pour les Aires Marines Protégées** chargé de définir les actions à mener pour déterminer les zones devant être prioritairement protégées (Natura 2000 en mer, Parcs Régionaux Marins)

Une consultation des différents usagers des rivages marins est actuellement en cours au plan national, mais il semble que dans certaines régions les plongeurs aient été peu ou pas représentés.

Une action fédérale allant dans le sens d'une meilleure coordination nous semble nécessaire afin d'informer régions, départements et clubs qui doivent de toute évidence participer aux comités de suivi qui seront mis en place, la phase consultative s'achevant en Juin 2008.

A Boulogne sur Mer :

- Le Colloque organisé par L'**UICN** (Union Nationale pour la Conservation de la Nature) sur les aires Marines Protégées, avec (Vincent Maran pour le site Doris)

A Brest :

- Réunion à l'**Agence Nationale des Aires Marines Protégées** (Avec Bernard Margerie et Thiébaud Joris)

Au Conquet :

- Mise en place du Comité de Gestion du **Parc Régional Marin d'Iroise**, participation du Codep29 (Titulaire Paul Marec)

A Paris :

- Réunion et Colloque du Collectif **SHARK ALLIANCE** pour la protection des requins qui se bat au plan international pour enrayer la disparition de ces animaux au rythme annuel de plus de dix millions d'individus !
La France est l'un des plus gros consommateurs de sélaciens (requins et raies) avec **plus de 30 000 tonnes par an**
- Réunion « Sport et développement durable » au Siège du **CNOSF** (Comité National Olympique et Sportif Français)
- **Muséum National d'Histoire Naturelle** : plusieurs réunions de concertation sur l'organisation de missions conjointes plongeurs/scientifiques dans le cadre des inventaires sur la biodiversité marine (Projet de mission sur le sud de Madagascar en 2009)

Projets pour 2009

Collège National des Instructeurs Fédéraux de Biologie Marine :

- Poursuite du travail sur les brevets et formation : référentiels d'enseignement sur tous les niveaux, questionnaires d'évaluation des encadrants
- Réédition des documents épuisés sur les éponges et les gorgones
- Réalisation d'un nouveau document sur les bryozoaires en collaboration avec les scientifiques

Réunion de travail et d'information des cadres :

Organisée tous les deux ans, cette année à Créteil les 29 et 30 mars, cette réunion à laquelle participent une cinquantaine d'encadrants, de l'Initiateur au Moniteur 2° issus de toutes les régions permet une meilleure circulation de l'information entre la CNEBS et ses hommes et femmes « de terrain ».

Un travail par ateliers est prévu sur les thèmes suivants :

- Les nouveautés 2008 (documents et brevets)
- Les contenus pédagogiques (Attestation de découverte et NB1)
- Les stages encadrants MFB1 et MFB2
-

Séminaires cadres MFB1 et MFB2 :

Cette année, ces deux séminaires auront lieu à l'occasion du colloque organisé par la Commission Bretagne Pays de la Loire à Perros-Guirrec et Trébeurden les 11 et 12 octobre.

Destiné à favoriser les rencontres et la collaboration entre plongeurs et scientifiques, ce colloque sera ouvert à tous, avec conférences et ateliers sur des thèmes encore à préciser.

Doris :

Poursuite de la rédaction des fiches, mise en place de la V2

RIPE :

Nouvelle participation de la Commission nationale

Salon de la plongée :

Nouvelle participation prévue

Et, bien entendu, continuation des opérations de promotion et de défense de l'environnement, des actions de formation diplômantes ou non, de la collaboration avec les partenaires institutionnels, le développement des contacts avec ces partenaires à tous niveaux : national et locaux.

La mise en place de commissions Environnement et Biologie dans les régions où elles n'existent plus : Polynésie et La Réunion...